

## « Les droits des professeurs documentalistes et leur place dans les établissements »

Le métier de professeur documentaliste a toujours été complexe dans son exercice : comment concilier l'ouverture du CDI, nos tâches de gestion et de mise à disposition des ressources, avec notre mission d'enseignant ?

La dernière circulaire sur les missions des prof-docs constitue un progrès, mais son application sur le terrain quant à la récupération des heures d'enseignement, et donc quant à la validation de notre statut d'enseignant, reste difficile. Notre place dans la réforme du lycée, notre rôle dans le GAR, l'évolution des CDI avec le passage des lycées au 4.0 ou avec les collèges connectés sont elles aussi, des questions qui méritent de se réunir !

**PROFESSEUR  
DOCUMENTALISTE  
UN METIER !**



Le secteur Prof-Docs du SNES-FSU de Strasbourg

**Mardi 4 juin 2019 de 9h00 à 17h00  
à COLMAR**

Au Lycée Martin Schongauer, 25 rue Voltaire  
**LE STAGE EST OUVERT À TOUS SYNDIQUÉ OU NON**

Si vous avez des questions, notamment par rapport à des situations rencontrées dans votre établissement, n'hésitez pas à nous les communiquer en amont du stage que nous puissions y répondre précisément. [S3str@snes.edu](mailto:S3str@snes.edu)

**INSCRIPTION IMPERATIVE AVANT LE 4 mai 2019**